

Octobre 2023 | Votre magazine d'information

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys

SPORT

La Ville multiplie les initiatives.





Réagissez à l'actualité
sur le Facebook
Ville de Dammarie lès Lys



Proposez-vous de nouvelles sessions d'apprentissage de la natation comme l'an passé ?

La Ville a mis en place une école d'initiation à la natation, le mercredi de 15 heures à 16 heures. L'objectif est d'aider les enfants qui ont de grandes difficultés avec la nage. Le 1^{er} semestre est réservé aux enfants âgés de 8 à 10 ans et le second aux enfants âgés de 6 à 8 ans. Il est toujours possible d'y inscrire votre enfant. Le tarif reste identique à l'an passé, soit 65 €.

Information au 01 64 87 45 32.



Je ne me retrouve plus dans la nouvelle appellation des lignes de bus. Pourquoi ce changement ?

Île-de-France Mobilité a procédé à une nouvelle numérotation de ses lignes de bus. Elle se fera de manière progressive et permettra aux usagers de se retrouver plus facilement parmi les 1900 références du réseau. Auparavant plusieurs lignes pouvaient porter le même numéro. Il y avait par exemple 13 lignes de bus appelées n°10. Dorénavant chaque ligne aura un code unique afin de faciliter les recherches en ligne. Sur le territoire du « Grand Melun », toutes les lignes de bus commencent désormais par 36. Par exemple, les lignes C et N qui desservent Dammarie-lès-Lys fusionnent pour devenir la ligne 3607.

Information sur www.melunvaldeseine.fr



Quelles sont les horaires de la Police municipale ? Il me semble qu'elles évoluent durant l'année.

Effectivement les horaires évoluent dès le mois d'octobre et jusqu'au mois d'avril.

Vous pouvez joindre la Police municipale du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 18h.

Les horaires changeront de nouveau de mai à septembre : du lundi au vendredi de 8h à 00h, le samedi de 14h à 00h et le dimanche de 11h à 19h



Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

P.4-5 En bref

P.6-7 Des services municipaux plus accessibles

P.8-9 La Médiathèque provisoire s'organise

P.10 La Ville met en place la vidéo-verbalisation

P.11 École d'initiation à la natation, une réponse à un véritable besoin

P.12 Découvertes sportives à l'école multisports

P.13 Des stages sportifs pour les adolescents

P.14 Tribune libre

P.15 Une semaine de détente et de convivialité pour les séniors

P.16-17 Rétrospective

P.18-19 Agenda

En septembre dernier, le forum des associations a permis à beaucoup d'entre vous ou des membres de votre famille, de faire le choix d'une activité sportive. La pratique du sport est essentielle pour rester en bonne condition physique et donc en bonne santé. C'est pourquoi la Ville multiplie les initiatives pour la rendre accessible à tous et la favoriser dès le plus jeune âge.

Après le succès rencontré par l'école d'initiation à la natation, lancée l'année dernière avec les maitres-nageurs municipaux, la Ville met en place une section dite « adaptée » pour les enfants en situation de handicap au sein de l'école multisports du mercredi. Les éducateurs sportifs, accompagnés d'encadrants spécialisés de L'Envolée, ont conçu ce projet afin de favoriser l'inclusion par le sport.

Dans cette même optique d'accessibilité de la pratique sportive, la Ville a également décidé d'organiser des stages à destination des 11-17 ans à l'occasion de la plupart des vacances scolaires. Le premier aura lieu la première semaine des vacances de la Toussaint. C'est une initiative importante qui vise à susciter chez les adolescents l'envie de faire du sport alors même que les études montrent que cette tranche d'âge en fait de moins en moins, en



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

raison notamment du nombre d'heures passées sur leurs téléphones.

Pour continuer sur le sport et son lien avec la santé, la Ville s'engage cette année encore dans la lutte contre le cancer en participant à la manifestation Octobre Rose. Les services de la ville, en partenariat

avec l'association d'athlétisme ASRD et la Course des Victoires, ont concocté une course et une marche solidaires qui auront lieu le samedi 14 octobre à 10h, dans le parc du Château Soubiran. Une participation minimum de 2 euros est demandée. Le fruit de la collecte sera versé au profit de l'Institut Curie pour la recherche et l'innovation contre le cancer du sein.

Du côté de la culture, nous vous invitons à nous rejoindre le 13 octobre à 18h30 à l'Espace Nino Ferrer, pour la présentation de la nouvelle saison culturelle. Au programme, des spectacles, des concerts, des expositions... il y en a pour tous les goûts et toutes les générations !

Enfin, nous vous annonçons la réouverture d'une Médiathèque provisoire... ce sera chose faite dès le 14 octobre. Vous pourrez retrouver son équipe au Château des Bouillants, dans le bâtiment en face.

Bien sincèrement.

Carnet

Naissances :

Bienvenue à
Victor JUILLET, Camila FREITAS DE SOUSA, Zohal KAKI MOHAMMAD, Ferdinand GIBELIN, Mahmood AMIRI, Imrân LAABAR.

Mariages :

Toutes nos félicitations à
Anna ARIAS DIAZ et Juan GIL ZAPATA, 19/08/2023,
Aboubakar TRAORE et Marie-Claudine TERRIER, 02/09/2023,

Elodie SARAIVA et Stephen MATHIEU,
16/09/2023.

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lysmag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Impôts fonciers

Bon nombre de villes ont fait le choix d'augmenter les impôts locaux en 2023, notamment pour compenser la perte de la taxe d'habitation et faire face aux augmentations des dépenses de toutes parts comme c'est le cas à Vaux-le-Pénil avec 24,94 % d'augmentation.

Les élus Dammariens ont décidé, une nouvelle fois, de ne pas augmenter le taux d'imposition, comme ils le font depuis des années, grâce à une gestion rigoureuse de l'argent des contribuables Dammariens.

Pourtant, si vous êtes propriétaire à Dammarie, vous avez dû constater une hausse de 7,1 % sur votre feuille d'impôts. Il s'agit de l'augmentation décidée par l'État et non par la Ville dans le cadre de sa réévaluation des valeurs locatives cadastrales qui servent au calcul du montant de la taxe foncière. En effet le montant de la taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables. Ceux de la ville n'ont pas changé.

... Informations sur impots.gouv.fr



Star Academy 2023

C'est officiel, la célèbre émission qui retransmet le quotidien d'apprentis chanteurs dans le château des Vives eaux, revient pour une nouvelle saison. Les fans pourront découvrir la nouvelle promotion d'élèves et d'enseignants dès le samedi 4 novembre sur la chaîne TF1.

Nouveau planning de collecte des déchets

Le SMITOM-LOMBRIC a fait évoluer son planning de collecte suite aux évolutions consécutives aux tonnages des ordures ménagères, qui ont baissé et aux besoins de réduire l'impact environnemental de la collecte et d'en maîtriser les coûts.

Vous pouvez faire la demande d'un bac jaune de contenance supérieure et un composteur gratuit, directement auprès du SMITOM-LOMBRIC.

Le centre organise une journée portes ouvertes sur la thématique du réemploi, le samedi 14 octobre à Vaux-le-Pénil.

... Informations sur lombric.com
ou au 0 800 814 910.



Stage de dessin numérique à la Médiathèque

Du 24 au 27 octobre, la Médiathèque propose un stage de dessin numérique, encadré par un intervenant graphiste multimédia, afin de former et d'accompagner les jeunes à ces techniques. Au programme : conception de croquis avec recherche d'inspiration sur Internet, apprentissage du poids d'une image, de sa qualité, des possibilités de transfert... jusqu'à la création d'un dessin numérique avec un logiciel de dessin vectoriel.

Gratuit sur inscription, à partir de 12 ans. Au Château des Bouillants.

... Informations au 01 64 87 49 20.

Consommer bio et local avec l'AMAP "Les Paniers Bio du Lys"

L'AMAP "Les Paniers Bio du Lys" met en lien des producteurs locaux en agriculture biologique (boulangers, maraîchers, arboriculteurs, aviculteurs...) avec des consommateurs responsables qui souhaitent s'engager en soutenant une agriculture propre et durable. Chaque jeudi de 19h à 19h45, rue du Château Gaillard, les adhérents se retrouvent et récupèrent les produits précommandés (légumes, œufs, pains, viande, produits laitiers...). L'adhésion est de 12 €. La nouvelle saison débute début octobre. Si vous êtes intéressé, venez à leur rencontre un jeudi soir.

... Informations sur contact@paniersbiodulys.org ou au **01 60 99 08 43**.

Marché de Noël, les inscriptions sont toujours ouvertes

Le marché de Noël s'installera cette année le dimanche 10 décembre de 10h à 18h, dans le parc du Château Soubiran. La Ville souhaite agrandir l'espace dédié aux commerces de bouche. Alors si vous proposez des marrons chauds, du nougat, des fruits secs, du chocolat, des huîtres, du foie gras... n'hésitez pas à vous inscrire jusqu'au 15 octobre.

... Le dossier de candidature est en ligne sur le site Internet de la Ville.



Octobre rose

La Ville organise, en partenariat avec l'association d'athlétisme ASRD et la Course des Victoires, une course à pied et une marche solidaires dans le cadre de la campagne nationale Octobre rose. Ouvert à toutes et tous, sans inscription

préalable, une participation minimum de 2 € sera demandée sur place. La somme récoltée à la fin de cet événement sera reversée à la Course des Victoires, dont l'objectif est de collecter des dons auprès de plusieurs villes au profit de l'Institut Curie, pour la recherche et l'innovation contre le cancer du sein.

... Samedi 14 octobre 2023 à 10h dans le parc du Château Soubiran.

Fruits et légumes d'automne au jardin maraîcher Vert Chez moi

Les récoltes du jardin maraîcher sont proposées tout au long de l'année à la vente directement sur place, au 550 rue des Vives Eaux à Dammarie-lès-Lys, les jeudis de 14h à 18h. Sur ce même créneau, les visiteurs ont également la possibilité de découvrir le jardin et de récolter eux-mêmes certains aromates, légumes et fruits. Les légumes d'automne sont abondants : potimarrons, courges, betteraves... Les productions sont aussi disponibles à la vente auprès de la boutique « Au Petit Guidon » située en centre-ville.

... Informations au **06 80 73 95 72**.



Demande de logement sur rendez-vous

Afin de pouvoir organiser au mieux l'accueil des administrés dans leur première demande ou le renouvellement d'une demande de logement, le service Habitat reçoit dorénavant uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez réserver un rendez-vous depuis le site Internet de la Ville sur <https://user.clicrdv.com/mairie-de-dammarie-les-lys> ou par téléphone.

... Informations au **01 79 76 96 00**.

■ CENTRE-VILLE

DES SERVICES MUNICIPAUX plus accessibles

Dans le cadre de la requalification du centre-ville, qui vise notamment à renforcer l'attractivité et l'accessibilité, une réflexion a été menée pour que les services de la Ville et leurs usagers bénéficient également de cette transformation en termes d'amélioration des conditions d'accueil.



▲ Le rez-de-chaussée du Centre administratif permettra d'effectuer plus de démarches administratives.

Aujourd'hui, plusieurs services municipaux très fréquentés par les Dammariens, sont situés en étage et dans des conditions souvent peu adaptées pour l'accueil. C'est le cas notamment des services scolaire, périscolaire et de l'urbanisme qui sont actuellement localisés au premier étage dans les bâtiments du Centre administratif. Par ailleurs, après avoir repensé et amélioré l'accueil général du public, tant physique que téléphonique dans ce même

Un accueil pour les démarches administratives dans un lieu unique en rez-de-chaussée

bâtiment, la deuxième étape de ce projet consiste à modifier l'organisation des services afin de faciliter les démarches des administrés en leur permettant de procéder à plusieurs inscriptions et règlements sur un lieu unique,

au rez-de-chaussée du Centre administratif (école, cantine, centre de loisirs, école municipale des sports, etc.). Ce pôle aux usagers, dont le périmètre d'intervention sera amené à s'élargir, se retrouvera ainsi sur le même site que le service des formalités administratives et de l'état civil, lui aussi très sollicité par les Dammariens. Ces démarches seront donc accessibles en rez-de-chaussée. Les travaux et les recrutements nécessaires

à cette mise en place débuteront dans quelques mois. En ce qui concerne le service de l'urbanisme, qui instruit notamment les permis de construire, les demandes d'extension ou de modification... s'installera au rez-de-chaussée de l'actuel Hôtel de Ville, dans l'ancienne salle du Conseil municipal. Les Directions des ressources humaines et des finances, qui accueillent moins de public, s'installeront dans les deux étages supérieurs du bâtiment. Ces relocalisations permettront de mettre en vente l'ancienne maison de ville, qui héberge aujourd'hui la Direction des ressources humaines. Cette demande s'inscrit également dans les objectifs d'optimisation de gestion et d'occupation des bâtiments communaux et de diminution des charges.

Du changement pour l'Hôtel de Ville

Cette accessibilité des services ouverts au public est rendue possible grâce au déplacement des services présents dans l'actuel Hôtel de Ville, qui reçoivent également peu de public. Ces derniers vont donc rejoindre le Château Soubiran dans lequel se trouvaient certains d'entre eux, comme les marchés publics, avant sa fermeture pour travaux. Ce bâtiment accueillait et accueillera à nouveau les mariages. Dans la majorité des villes, la salle des mariages est souvent utilisée également pour les séances du Conseil municipal. À Dammarie, les mariages sont organisés au sein du Château Soubiran et les séances du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville. Courant novembre, la salle du Château Soubiran aura d'autres usages, notamment



▲ Le service de l'urbanisme s'installera au rez-de-chaussée du bâtiment.

l'accueil des séances du Conseil municipal. Un mobilier plus simple et moins lourd y sera installé afin de pouvoir la transformer en salle de réunion comme en salle de réception, ce qui n'était pas possible auparavant. À l'occasion des travaux, la capacité d'accueil de la salle des mariages a également été augmentée, ce qui répond aux besoins exprimés par les Dammariens. Le Château Soubiran deviendra donc l'Hôtel de Ville courant novembre.

Le CCAS et le CTM également réaménagés

Enfin les locaux qui accueillent, depuis de nombreuses années, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ne sont pas conformes à un bon accueil des administrés, pas plus qu'ils ne correspondent aux conditions de travail adaptés pour les agents de ce service, qui sont par ailleurs plus nombreux qu'auparavant. Le bâtiment de l'ancienne PMI, inutilisé depuis plusieurs années et qui appartient à la Ville, sera rénové et transformé pour

accueillir le CCAS. Cette relocalisation dans un bâtiment existant à proximité du centre-ville, puisque les locaux sont situés allée Jean-Philippe Rameau, s'inscrit dans la démarche écologique et durable de la Ville qui privilégie la remise en état et l'optimisation des bâtiments plutôt que des constructions neuves. Les travaux de réaménagement auront lieu en 2024.

Autre opération importante en termes de bâtiments communaux, la rénovation du Centre Technique Municipal (CTM), situé quai Voltaire, qui accueille une grande partie des services techniques. L'objectif est notamment de regrouper l'ensemble des agents de la Direction des services techniques au sein d'un même site. Ce changement facilitera l'organisation d'interventions conjointes et concertées et améliorera les conditions de travail avec un site plus fonctionnel et plus agréable. Car c'est bien aussi un des enjeux de ces différents changements au sein des bâtiments municipaux.

LA MÉDIATHÈQUE

provisoire s'organise

Après l'incendie de la Médiathèque cet été, les agents municipaux de ce service ont trouvé refuge au château des Bouillants afin de poursuivre leurs activités et d'accueillir le public. Présentation du fonctionnement de la Médiathèque provisoire à partir du 14 octobre.



▲ Depuis cet été, les agents préparent l'ouverture de la Médiathèque provisoire.

« La Ville a souhaité proposer le plus rapidement possible un lieu pour le retour et le prêt des livres » déclare Catherine Cauderlier, responsable de la Médiathèque. Dès le mois d'août, la partie bibliothèque s'est installée au Château des Bouillants dans l'annexe ouverte sur place il y a quelques années. Puis en septembre, les agents ont investi le bâtiment en face, qui était auparavant le self des agents municipaux, pour bénéficier de

plus de place. « La section jeunesse restera au Château des Bouillants et la section adulte dont les romans sera accessible dans cette extension » précise la responsable.

Il a également fallu trouver un lieu pour les animations à destination des plus jeunes. « Ce sont les écuries du Château Soubiran qui ont été retenues. Le lieu, proche de la ferme pédagogique et de la Maison de la petite enfance, est adapté à

l'accueil d'un jeune public, friand de lectures et d'ateliers ludiques.

Les spectacles se tiendront quant à eux à l'Espace Nino Ferrer » précise Catherine. « C'est un premier pas pour retrouver notre public. Bien entendu, nous n'avons pas la même offre car la surface est bien moindre par rapport à ce que nous avions auparavant » précise-t-elle. « Le principal c'est que nous puissions reprendre notre service » ajoute-t-elle

en souriant. De la Médiathèque, qui accueillait jusqu'à 300 visiteurs par jour et qui comptait jusqu'à 50 000 références, il ne reste en effet que 5 000 documents. Des achats ont d'ores et déjà été faits pour augmenter l'offre.

Une bibliothèque itinérante

Pour favoriser l'accès aux ouvrages, un service de « bibliobus » va également être mis en place. Ce véhicule municipal permettra de se rendre dans les différents quartiers de la ville : place du 8 mai 1945, centre-ville, hameau de Vosves... Il sera possible d'y emprunter des livres, des BD, des documentaires ou encore des albums jeunesse, selon le même principe qu'à la Médiathèque en présentant sa carte d'adhérent. Pour ceux qui souhaiteraient la créer vous pourrez aussi le faire depuis le « bibliobus ». Si l'offre de la Médiathèque a dû se transformer, les modalités de prêt et de retour des documents restent identiques, soit 15 documents pour une durée maximale de 4 semaines.

Maria et Pascal, retraités et grands lecteurs, n'ont pas prévu de changer leurs habitudes : « Nous empruntons 10 à 12 livres par mois. Pour ma part, des romans graphiques et des BD, pour ma femme des romans policiers et des autobiographies. Nous venons à la Médiathèque pour renouveler nos emprunts tous les 15 jours » déclare Pascal. « Nous ferons de même. Nous sommes conscients qu'il y aura bien moins de choix mais on saura



▲ Retrouvez la section jeunesse de la bibliothèque au sein du Château des Bouillants.

trouver notre bonheur parmi les nouveautés que la Médiathèque reçoit ». Pour montrer leur soutien, Pascal et Maria ont récemment fait don d'une partie de leur collection personnelle.

N'hésitez pas à faire de même et à retrouver la Médiathèque dans son nouveau cadre.

... Médiathèque provisoire
388 avenue Henri Barbusse.

Horaires : les mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h et les mercredis et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Informations : 01 64 87 49 20.

Les titres disponibles sont consultables sur le site internet de la Médiathèque sur bib.mdll.net.



RECUEILS DE DONNS

La bibliothèque, à présent installée, accepte volontiers les dons de livres proposés généreusement par les Dammariens.

Seuls les titres récents de moins de cinq ans et en bon état sont acceptés pour être ensuite proposés dans le cadre des prêts.

LA VILLE MET EN PLACE

la vidéo-verbalisation

À partir du mois d'octobre, tout automobiliste qui commettra une infraction au code de la route sur le rond-point de la ville de Tata, situé entre les rues du Moulin et du Bas Moulin, pourra être verbalisé à distance grâce aux caméras de vidéosurveillance. L'objectif est de réduire les infractions dans cette zone.



▲ La Police municipale dispose d'un équipement qui permet la vidéo-verbalisation à distance.

Àu rond-point de la ville de Tata, en centre-ville, les infractions se multiplient. Des automobilistes ont la fâcheuse habitude de s'y stationner, ou sur les trottoirs qui le bordent, pour aller à la boulangerie, à l'établissement bancaire ou dans le commerce de restauration rapide, situés dans cette zone. Ce n'est pas par manque de places de stationnement car un parking se trouve à quelques mètres de là ainsi que deux places de stationnement dites de « courte durée » ou « arrêt-minute ». Lors des inter-

ventions de la Police municipale et des ASVP (Agent de surveillance de la voie publique) c'est toujours la fameuse excuse d'un stationnement de quelques minutes qui est invoquée. Dorénavant, ces infractions seront sanctionnées grâce à la mise en œuvre de la vidéo-verbalisation.

LUTTER CONTRE LES COMPORTEMENTS À RISQUE

« Notre objectif est de lutter contre les situations qui génèrent

du danger. La vidéo-verbalisation est un outil efficace pour agir sur le comportement de certains automobilistes. Les voitures garées sur le rond-point ou sur les trottoirs obligent les piétons et les automobilistes à prendre des risques pouvant provoquer des accidents. Pour rappel l'infraction est soumise à une amende d'au moins 135 € et à un retrait de 3 points sur le permis de conduire » déclare Alain Saussac, premier adjoint en charge de la tranquillité publique. Ces infractions au code de la route, ainsi que plusieurs autres dont l'usage d'un téléphone au volant, l'arrêt sur un passage piéton, le non-respect de la priorité du piéton, le défaut de port de la ceinture, du port du casque en deux roues... seront dorénavant verbalisables sans aucune interception du conducteur grâce au système de vidéo-verbalisation. Depuis le poste de contrôle de la Police municipale où sont reportées les images en direct, les agents procéderont au procès-verbal électronique avec la prise de deux clichés horodatés, conservés pour preuves en cas de contestation.

ÉCOLE D'INITIATION À LA NATATION, une réponse à un véritable besoin

L'apprentissage de la nage débute la plupart du temps à l'école primaire et répond à la nécessité de familiariser les enfants avec la nage. Depuis la crise sanitaire et les périodes de fermeture des piscines, ce dispositif a pris du retard. Pour y pallier, la Ville a mis en place l'an dernier des séances d'initiation à la nage, qui ont repris fin septembre.

« Malgré l'apprentissage de la natation en milieu scolaire et l'offre associative, nous avons constaté qu'un nombre important d'enfants sont en difficulté avec la nage, ce qui peut occasionner des accidents dramatiques » déclare Pascal Birre, responsable de la piscine municipale. Les enfants scolarisés en CE2 au moment du COVID ont été impactés par les fermetures des piscines. Ils n'ont pas eu de cours en CP ni en CE1. C'est la raison pour laquelle la Ville a mis en place l'an dernier, une école d'initiation à la natation qui reprend cette année.

« Les cours sont accessibles aux enfants qui n'ont pas acquis l'autonomie aquatique, c'est-à-dire les réflexes à adopter dans l'eau pour se mettre en sécurité. En revanche, ce n'est pas une école pour apprendre les techniques de nage. Deux groupes d'enfants de 8 à 10 ans puis de 6 à 8 ans, se perfectionnent pendant 1 semestre avec pour objectif en fin de cycle, de valider le test national d'aisance aquatique. C'est un premier diplôme qui leur permet de participer aux activités aquatiques et nautiques » précise Pascal Birre..

Des résultats encourageants

Pascal, également maître-nageur, se réjouit des bons résultats de l'école municipale : « Sur les 60 enfants qui ont participé à ce cycle d'initiation, 41 ont obtenu leur diplôme. Nous sommes très contents quand nous en voyons certains revenir à la piscine avec leurs parents. Certains d'entre eux se sont même dirigés vers des associations sportives pour travailler les techniques de nage. Nous les retrouvons aussi sur le temps scolaire, car si l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité de l'enseignant de la classe, il est accompagné par l'équipe de maîtres-nageurs de la ville ». Ces derniers vont encore développer leur activité auprès des jeunes pour répondre aux nouvelles préconisations de l'Éducation nationale qui demande d'accueillir les enfants dès leur entrée en CP : « Nous allons organiser des séances groupées. Nous augmenterons ainsi la fréquence de pratique à 3 fois par semaine, lors du cycle d'apprentissage. Notre objectif est, qu'à l'arrivée



DÉCOUVERTES SPORTIVES

à l'école multisports

Chaque mercredi, les enfants âgés de 6 à 11 ans s'adonnent à un sport, dans le cadre de l'école multisports. Depuis cette rentrée scolaire, l'école a une section dite « adaptée » pour les enfants en situation de handicap, afin de favoriser l'inclusion par le sport.

Sports de raquettes, de balles collectifs ou de confrontation sont proposés chaque mercredi matin, en dehors des vacances scolaires, aux jeunes Dammariens âgés de 6 à 11 ans. Si l'activité plaît, c'est parce qu'elle se renouvelle sans cesse. « L'école multisports répond aux besoins d'enfants qui souhaitent se dépenser, s'amuser sans pour autant pratiquer un sport en particulier. Si une activité leur correspond, ils pourront toutefois s'orienter vers les associations sportives de la ville pour approfondir la discipline » explique Dominique Théraulaz, adjoint au maire délégué aux sports. Emeric âgé de 9 ans, s'est inscrit pour la 4^e année consécutive. « On s'amuse en faisant du football, des courses d'orientation. Mais mon activité préférée reste le patin à glace » affirme-t-il. Alors qu'il rentre en CM1 cette année, Emeric a fait le choix de renouveler son inscription à l'école multisports, en plus de ses autres activités comme le tennis et la capoeira, qu'il pratique une fois par semaine au sein d'associations. Pour sa mère c'est une bonne chose : « Il se dépense avec ses amis et



cela me permet de réserver mon mercredi matin au télétravail » déclare-t-elle.

Une section sport adapté

Le sport représente une activité bénéfique pour la santé et qui favorise la sociabilité. Pour les enfants en situation de handicap, il existe très peu d'opportunités pour faire du sport. C'est pourquoi la Ville a décidé de créer une section adaptée au sein de l'école multisports. « Nous serons



accompagnés par des éducateurs spécialisés et par un éducateur sportif de l'IME l'Envolée, pour suivre les enfants en situation de handicap moteur ou mental ». Comme leurs camarades, ils pratiqueront un sport mais aux règles adaptées. « Nous avons prévu des disciplines collectives, de l'acrosport, de la danse mais aussi de la randonnée en forêt. La présence des parents peut apaiser les enfants. Ils leur sera donc possible d'assister aux premières séances. Ils seront très vite rassurés de les voir faire du sport comme n'importe quel enfant » conclut Alain Mirza, élu en charge du handicap.

... Dossier d'inscription disponible sur www.mairie-dammari-les-lys.fr ou auprès du Centre administratif au 593 rue du Bas Moulin. Informations au 01 64 87 45 32. Tarif : 65 € l'année.

DES STAGES SPORTIFS

pour les adolescents

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) constate une baisse significative de la pratique sportive chez les adolescents. La Ville a donc décidé de mettre en place des stages sportifs à leur destination. Lancement aux vacances de la Toussaint.

Avant la crise sanitaire, parmi les jeunes de 11 à 14 ans, 14 % des filles et 25 % des garçons pratiquaient les 60 minutes d'activité physique quotidienne, d'intensité modérée, recommandées par l'OMS. Pour les 15 - 17 ans, les chiffres étaient de 11 % chez les filles et 14 % chez les garçons. Après la Covid-19, le temps de pratique est en chute libre. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. Parmi eux l'évolution du mode de vie, la surexposition aux écrans, l'utilisation de modes de transport comme les trottinettes électriques, le rapport des adolescents à leur corps et leur apparence, le manque d'encouragement des parents à faire du sport et le coût financier pour les familles.

Une réponse adaptée aux jeunes

Face à ce constat, la Ville a décidé de créer des stages sportifs dédiés aux 11 - 17 ans durant certaines vacances scolaires. Une première expérimentation a eu lieu cet été, avec la mise en place de deux stages, sur une durée d'une semaine, autour des sports nautiques et du multis-

ports. Les créneaux ont vite été remplis. « L'organisation de ces stages a confirmé l'attente des jeunes et de leurs familles pour ce type d'activités pédagogiques encadrées » déclare Cyril, coordinateur sportif municipal. « Au-delà du besoin de pratiquer une activité sportive pour être en bonne condition physique et donc en bonne santé, le sport permet aux jeunes de s'entraider, de penser collectif, d'apprendre à respecter les règles du vivre-ensemble. À titre plus personnel, cela peut aussi leur permettre de prendre confiance en eux et d'avoir une image plus positive d'eux-mêmes » poursuit le coordinateur sportif.

Des découvertes sportives

Chaque stage sportif se déroulera sur une semaine, la première des vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver et du printemps. Les adolescents inscrits devront s'engager à venir du lundi au vendredi, sur des journées complètes. Les thématiques changeront à chaque stage sportif. « Il est important de pouvoir répondre aux envies des adolescents et de leur permettre de s'initier à un large panel d'activités, tel que les sports nautiques, les sports collectifs, les sports de combat... » déclare le coordinateur sportif. « Cela suscitera peut-être, auprès de cer-

tains, l'envie de se lancer dans de nouvelles activités et de faire de nouvelles découvertes. C'est l'un des objectifs du stage. Il en conclut-il.

... Du lundi au vendredi, du 16 octobre au 20 octobre de 9h à 18h.

Thématique

Tarif : 50 €/stage (matériel compris) - charge des familles

Inscription
16 octobre
Sports, uniquement sur rendez-vous
au 01 64 87 40 00



▲ Stage nautique en juillet dernier.

GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Ce mois d'octobre est marqué par un moment fort pour notre collectivité, un moment où l'on se rassemble pour une bonne cause. En effet, Octobre Rose est l'occasion de s'unir face au Cancer du sein et de montrer notre solidarité face à cette maladie. Le cancer du Sein est le plus fréquent en France et représente la première cause de décès par cancer chez la femme. C'est pourquoi il est important de ne pas avoir peur d'en parler et d'agir collectivement contre ce fléau.

En 2021, seule la moitié des femmes concernées ont participé au dépistage organisé du cancer du sein.

Pourtant, 1 femme sur 8 risque d'être touchée.

La mobilisation contre cette forme de cancer et cet élan de solidarité ont commencé aux États-Unis en 1985 en partenariat avec l'American

Cancer Society. Depuis, le mouvement s'est répandu dans le monde avec une première campagne en France en 1994. Depuis 2003, six prix « Ruban Rose » sont décernés pour la recherche médicale. Ces prix récompensent des projets de recherche sur le cancer du sein, généralement menés par de jeunes médecins et chercheurs. Les six prix comprennent le Grand Prix, soutenant des projets de recherches fondamentales ou cliniques, les trois prix d'Avenir, visant à mettre en lumière l'innovation dans la recherche et enfin deux prix pour des projets d'accompagnement et d'amélioration de la qualité de vie des malades.

Depuis la mise en place des prix Octobre Rose, plus de 3 millions d'euros ont été collectés et dédiés à la recherche contre les cancers du sein.

De nombreuses villes organisent à cette occasion des événements, Dammarie-lès-Lys y participera

tout naturellement une nouvelle fois.

Cette année, nous renouvelons notre engagement en organisant une course dans le Parc Soubiran. Il s'agira d'une grande première dans ce parc, si cher aux Dammariens. Petit clin d'œil de l'histoire, ce lieu porte le nom de son propriétaire le docteur Soubiran qui fut un médecin éminent au XIXème siècle.

Vous y trouverez le 14 octobre prochain plusieurs parcours ; une course pour les plus sportifs d'entre vous, ou une marche plus calme, afin que chacun puisse à la hauteur de ses possibilités participer et apporter sa contribution à la lutte contre le cancer.

Nous vous attendons nombreux afin de montrer ensemble que Dammarie-lès-Lys est pleinement engagée dans la lutte contre le cancer du sein.

GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Nous tenons à commencer cette tribune en apportant toute notre solidarité aux victimes du séisme dans la région de Marrakech et à leurs familles, celles du Maroc, de France ainsi qu'à nos ami.e.s de Dammarie-Lès-Lys. Nous relayons l'appel aux dons du Secours Populaire Français pour secourir les rescapé.e.s.

Nous n'oublions pas les victimes des très violentes intempéries en Lybie faisant rompre des barrages submergeant tout sur leur passage. Les épisodes météorologiques de plus en plus violents sont les conséquences du réchauffement climatique.

Il est plus que temps de sortir des politiques libérales spéculatives sur les énergies décarbonées et d'entamer la transition écologique en réduisant considérablement notre empreinte carbone. Ce sera bon pour notre porte-monnaie et le climat.

En attendant le rendu de la justice sur la mort de Nahel, les travaux rendus nécessaires après les incendies et dégradations qui s'en sont suivies et que nous avons condamnées, ont un coût de près de 386000€ pour la commune. Nous tenons à féliciter tous les agents de la ville et les artisans qui ont permis dans des délais courts l'ouverture de l'école Charles Perrault. Nous tenons à redire tout notre soutien aux pompiers victimes d'un guet-apens durant cette période fin juin.

Nous constatons toutes les limites d'un renouvellement urbain vu uniquement par le biais sécuritaire. Plus de 300 millions ont été dépensés en oubliant l'importance du volet social et associatif. Les politiques menées pour le logement social n'ont cessé d'être dénaturées faisant disparaître la mixité sociale. La réduction du nombre des gardiens d'immeuble, d'école, de gymnase, d'agents d'accueil et la mise en place de

France Service actent la disparition et la déshumanisation des services publics. Cette mixité va être mise à mal avec le plan social chez la SMR Motherson en mars 2024 mettant fin à l'activité. Nous apportons tout notre soutien aux salarié.e.s et à leur famille.

STOP AUX CONSTRUCTIONS qui ne respectent pas les permis de construire, ni le plan local d'urbanisme, ni le code de la construction et de l'habitation. De plus en plus souvent, nous voyons une fenêtre sur un pignon de maison donnant directement chez le voisin, un mur séparatif ne respectant pas la hauteur, une partie d'un bois classé coupée, une habitation pour deux logements avec 8 compteurs d'eau et d'électricité...

dammariecitoyenne@gmail.com
Vincent Benoît, Laurence Delaportas,
Sarah Machrouf,

GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Des sujets qui restent sans réponse :

- **Conséquences de l'audit sur la gestion du personnel communal** : une gestion municipale managériale qui provoque malaises, démissions, manque de considération, retard des contractualisations...et toujours plus de dépenses (appel au privé).

- **Aménagement centre-ville** : des travaux, toujours des travaux, difficultés de circulation, manque à gagner pour les commerces. Nous sommes loin du centre-ville promis « sécurisation piétons, accessibilité, végétalisation, embellissement... lieu de vie agréable et attractif ». De nombreux dammariens regrettent le petit parc et s'interrogent sur le coût des travaux alors qu'aucun projet social n'a vu le jour sur des problèmes plus importants : précarité, chômage, violences, réchauffement climatique, dégradation logements sociaux, dépenses après les émeutes...)

- **Projets d'urbanisation encore et encore** (gare, Leclerc...) mais aucun programme d'équipement social... (crèches, accompagnement scolaire,

atelier citoyenneté, maison de quartiers...)

Des événements ponctuels et sans perspective :

- **Forum des associations** : un temps fort où le monde sportif est très représenté, merci aux services de la ville

→ Nous proposons pour toutes les associations un événement en juin avec expositions et retour des actions en retour des subventions reçues.

→ Une répartition des salles pour les associations plus transparente et non imposée

- **Budgets participatifs** : passés inaperçus, sans bilan financier, aucune exposition pour valoriser les initiatives.

- **Estival du Lys** : structures gonflables dangereuses, chères, peu éducatives au main d'une entreprise privée (coût 100 000€ ?)

- **Espace jeunesse** : aucun bilan des actions avec la ligue de l'enseignement au conseil municipal

- **Crèches privées** : « Le petit chaperon rouge » au niveau national... épinglé par la Cour des comptes

- **Augmentation** de la taxe foncière ; **suppression** d'un jour de ramassage des ordures ménagères

Nous attendons un réel engagement sur :

- Le programme de soutien à la scolarité avec le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) financé par la CAF et cordonné actuellement par l'association CSF (Confédération syndicale des familles)

- les logements sociaux (végétalisation, isolation thermique, mise aux normes, îlots de fraîcheur)

Nous dénonçons le plan social chez SMR (200 suppressions d'emplois prévues!)

Pour une rentrée sociale, solidaire et citoyenne : oui nous persistons !

Patricia, Sylvie, Hicham
Un Nouveau Souffle pour Dammarie

UNE SEMAINE DE DÉTENTE et de convivialité pour les séniors

Du 2 au 6 octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise des activités entièrement dédiées aux séniors Dammariens. Elles seront une nouvelle fois variées et propices au partage de moments chaleureux mais aussi dirigées sur le bien-être avec un atelier de Shiatsu.

Cette semaine d'activités gratuites et collectives pour les Dammariens, âgés de 60 ans et plus, a pour vocation de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de favoriser les rencontres. Jeux de cartes, le mardi après-midi, ateliers de création « fait-maison » à base de collage et de peinture le mercredi à partir de 9h30, séance de karaoké vendredi à 14h ou découverte de la forêt de La Rochette, accompagnés d'un audioguide... autant d'activités accessibles à tous sur inscription auprès du CCAS. Un déjeuner et un après-midi dansant sont prévus le jeudi, au restaurant "Le Chalet du

Moulin" pour une participation de 5 euros. Le vendredi départ à 9h pour la visite du Domaine des Macarons de Réau où sont secrètement produites les fameuses gourmandises reconnues dans toute la France.

Soulager des douleurs

Consciente également des enjeux de santé pour nos aînés, la Ville proposera le mercredi, à partir de 14h30, un atelier dédié à leur bien-être. « Pour des personnes atteintes de douleurs, qui s'accumulent avec l'âge, il n'est pas toujours évident de pratiquer une activité ou simplement de sortir

de chez elles » déclare Thierry Vaesken praticien de Shiatsu. La technique de soin, originaire du Japon, peut être une réponse à ces douleurs du quotidien. « On peut comparer cela à de l'acupuncture mais uniquement avec la pression des doigts qui remplace les aiguilles. J'exerce ces pressions, dont l'intensité varie selon la personne et son état de santé, pour libérer des blocages et relâcher des tensions musculaires. Les muscles en sont tonifiés » précise Thierry, qui dispense habituellement cette discipline au sein de son cabinet ou occasionnellement auprès des pensionnaires de la Maison de retraite de l'Ermitage.



▲ Au cours de cette semaine, les séniors peuvent s'adonner à plusieurs activités dont les arts plastiques..

... Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, le minibus de la Ville peut venir vous chercher à domicile, sur demande, pour vous amener sur le lieu de l'activité choisie. Inscription au CCAS au 593 rue du Bas Moulin, les mardis de 9 h à 11 h 30 et les jeudis de 14 h à 16 h 30.

Programme complet sur www.mairie-dammariem-les-lys.fr ou auprès du CCAS au 593 rue du Bas Moulin.

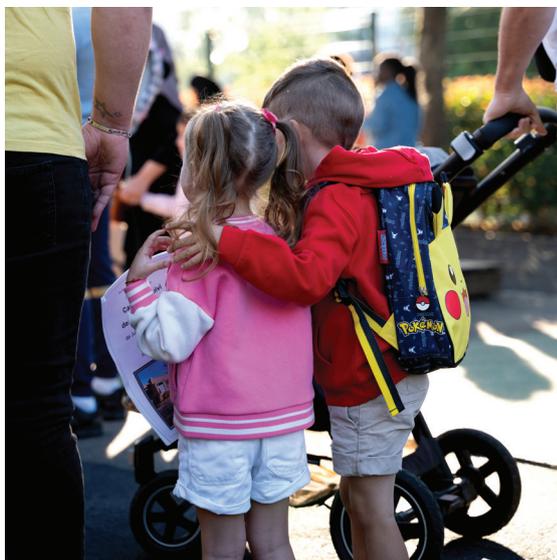


◀ 30/08 - **Cinéma à la belle étoile**

Munis d'une couverture et d'un transat, les Dammariens ont assisté à la diffusion du film du super-héros *Aquaman*, en plein air et en soirée, au parc du Château Soubiran. En amont de la diffusion, ils ont pu profiter d'animations en famille ou entre amis, avec des jeux anciens en bois : roll-up, aérobille, quilles, palets, billard... Le Food truck Le Hérisson Jaune était également présent pour proposer une restauration sur place.

03/09 - **Chasse aux "trésors" lors du vide-greniers** ▶

Encore un beau succès pour le vide-greniers du centre-ville de Dammarie. Les chineurs venus en nombre ont pu profiter du beau temps pour dénicher la bonne affaire parmi les étals de plus de 150 exposants lors de cette édition 2023. Rendez-vous l'année prochaine !



◀ 04/09 - **Rentrée scolaire**

Lundi 4 septembre, les enfants de la maternelle Charles Perrault ont retrouvé le chemin de leur école après deux mois intensifs de travaux. Le Maire les a accueillis pour ce jour particulier.

10/09 - Forum des associations ▶

Les Dammariens étaient nombreux au rendez-vous, ce dimanche 10 septembre pour découvrir les multiples activités proposées par les associations de la ville. Ils ont profité de ce moment pour s'essayer à l'activité de leur choix lors des initiations prévues à l'extérieur de l'Espace Pierre Bachelet.



◀ 20/09 – Exposition « Histoire de résistants »

Le vernissage de l'exposition « Histoire de résistants » a eu lieu en présence du Maire Gilles Battail, de l'équipe municipale, de Véronique Veau vice-présidente de département et d'Aude Luquet, députée de Seine-et-Marne. Elle rend hommage au parcours du héros de la résistance, Jean Moulin, au Dammarien Robert Décosse et aux figures méconnues des 80 parlementaires.

22/09 - Opération Nettoyons la nature ▶

L'opération Nettoyons la nature donne l'occasion de sensibiliser les jeunes générations au respect de l'environnement. 250 enfants ont participé au spectacle « Ma maison, ma planète » interprété par la Compagnie Le Chapiteau Vert. Puis l'après-midi, 300 élèves ont participé à un atelier sur le tri sélectif via un « tri basket » dispensé par le Smitom Lombric. Un second atelier, sous forme d'escape game sur les dépôts sauvages, était encadré par les ASVP de la Ville.





Vendredi 13 octobre

Présentation de la saison culturelle

Chaque année, la saison culturelle se dévoile au cours d'une soirée, à l'Espace Nino Ferrer. Le groupe *Barber Shop Quartet*, quatre acrobates de la voix vous invitera à le suivre dans sa réinterprétation inattendue des classiques de la chanson française.

Espace Nino Ferrer – 18h30.

Entrée libre - Réservation au 01 60 56 95 20.



Samedi 14 octobre

Octobre rose - Course et marche solidaires

Parcours de 5 km dans le parc du Château Soubiran.

Rendez-vous à partir de 10h.

Participation payante d'un minimum de 2 €.

Sans inscription, ouvert à tous.

Vendredi 20 octobre

Philippe Lellouche Stand Alone



Après 15 ans de triomphe au théâtre, Philippe Lellouche nous propose son univers original et décalé, un saut dans le temps, sa vision du monde dans *Stand Alone*.

Espace Nino Ferrer - 20h30.

Plein tarif : 21 € - Réduit et abonné : 18 €.

Information au 01 60 56 95 20.



Samedi 21 octobre

Spectacle *Tout là-haut*

Une histoire douce et poétique, accompagnée de musique, de chant et d'instruments, pensée et créée pour les tout-petits.

**Salle des écuries - Parc du Château Soubiran.
À 11h.**

**Pour les 6 mois à 4 ans - Entrée libre.
Informations au 01 64 87 49 20.**

Mercredi 25 octobre

Conte d'automne



Laissez-vous porter par ce conte d'automne accompagné avec ces bols de cuivre aux sons doux qui enveloppent d'harmonies magiques. Assis ou allongés, les yeux fermés ou non, les enfants et

leurs parents pourront se laisser transporter par le récit et les sons.

**Salle des écuries - 15h - Pour les 4 - 8 ans.
Gratuit sur réservation au 01 64 87 49 20.**

Jusqu'au 28 octobre

Exposition et ateliers de céramique



Dans le cadre de l'exposition *La nature sublimée*, quatre artistes et les membres de l'Atelier Terre, exposent leurs créations en céramique, inspirées de la nature. Des ateliers de modelage seront proposés les samedis 7 et 21 octobre pour les adultes

et le mercredi 25 octobre pour les enfants.

Château des Bouillants.

**Du mardi au samedi de 14h à 18h. Entrée libre.
Informations au 01 64 87 93 48**

Samedi 28 octobre

Spectacle Au loup !

Il y a longtemps, très longtemps, si longtemps que les poules avaient des dents et les loups n'en avaient pas. En ce temps-là, les princes mordaient et les petites filles désobéissaient...



**Salle des écuries
Parc du Château
Soubiran
15h.**

**À partir de 6 ans
Entrée libre.
Information au
01 64 87 49 20.**

Du 31 octobre au 2 novembre

Stage de musique

Venez apprendre la musique sans solfège. Sous forme de stage, participez à des ateliers autour de la musique intuitive lors desquels vous pourrez découvrir comment faire de la musique avec tout ce qui vous entoure. Il est conseillé de venir munis d'un contenant vide ou d'un objet permettant de produire du bruit. Une fois les sons obtenus, vous apprendrez à les agencer, accompagnés d'un professeur de musique pour en faire une œuvre musicale.

**Par l'Académie musicale de Dammarie-lès-Lys.
Pour les 12 - 18 ans.**

**De 14h à 17h au Centre Didier Lockwood.
Gratuit sur inscription au 01 64 83 07 50.**

Et aussi

Octobre

Dimanches 1, 8, 15 et 22

Dimanches en forme

Séances sportives : renforcement musculaire, marche nordique ou fitness.

Rendez-vous au gymnase Jean Zay
9h30 - Entrée libre.

Mardi 17

Ciné séniors

Film *Sous le tapis*
réalisé par Camille Japy.

Cinéma Pathé La Cartonnerie - 15h.

Tarif unique : 3,50 €. Inscription au
CCAS les mardis de 9h à 11h et les
jeudis de 14h à 16h. Transport en
minibus possible sur demande.

Informations au 01 64 87 44 74

Du 31 octobre au 27 décembre

Lux in Tenebris

Muni d'une tablette et d'un casque
audio, vous sillonnez le village à la
recherche des indices pour confondre
le meurtrier de ce thriller médiéval.

Médiathèque (388 avenue Henri
Barbusse) - Entrée libre.

Informations au 01 64 87 49 20.

Samedi 14 octobre

OCTOBRE ROSE



Course 5 km
et marche à 10 h

Parc du Château Soubiran

Participation payante : 2€

Bénéfices reversés à la Course des Victoires

